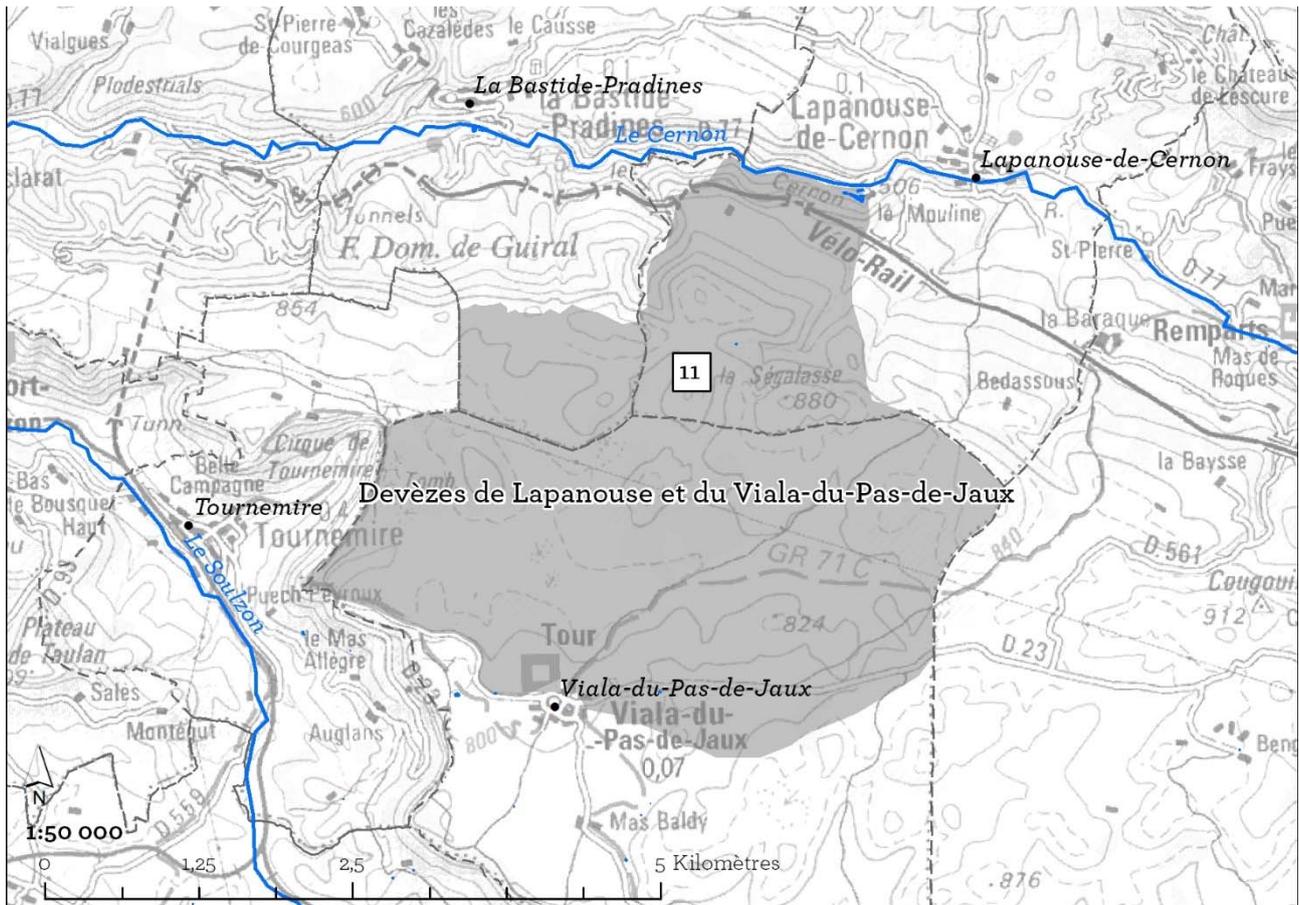


FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA
2000
FR7300860

Devèzes de Lapanouse et
du Viala-du-Pas-de-Jaux

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>



Site FR 7300860

ZSC : 04/05/2007

Département : Aveyron

Surface du site : 1585 ha

Description du site

Ce site Natura 2000 regroupe les deux Devèzes de Lapanouse-de-Cernon et du Viala-du-Pas-de-Jaux, sur le Causse du Larzac. La formation de ce plateau est liée à celle des Grands Causses. Le Larzac est une formation calcaire et dolomitique ayant subi les processus karstiques à la fin du

tertiaire et au début du quaternaire (il y a 2 millions d'années environ). L'érosion chimique et mécanique par l'eau a donné naissance à un réseau complexe formé de cavités et de galeries souterraines, de grottes et d'avens. Le karst est un énorme réservoir qui comprend une zone d'alimentation en surface, une zone d'infiltration et une zone de karst noyé. Le drainage de l'eau en surface est très rapide, ce qui rend le causse aride. Le Cernon s'écoule en contrebas de la devèze de Lapanouse-de-Cernon.

Les devèzes sont essentiellement constituées d'une végétation de pelouses steppiques, de landes pâturées, et de taillis à chênes pubescents avec, par endroits, une hêtraie relictuelle.

Les devèzes sont connues pour la richesse de la flore, qui comporte de nombreuses espèces exceptionnelles. On note une grande diversité de plantes méditerranéennes dont certaines sont endémiques, rares et/ou protégées.

On y trouve aussi, dans les zones les plus humides, une végétation inhabituelle sur le causse : la hêtraie et son cortège floristique avec, par exemple, la Daphne camélée, le Sénéçon de Gérard, la Botryche lunaire...

Ces secteurs sont sans doute les plus prospectés de la région par les botanistes français étrangers. Ils sont de ce point de vue sans équivalent pour leur rôle pédagogique.

Le maintien de la qualité biologique est lié à la pérennité du pâturage (ovin et bovin).

L'enjeu est de conserver les pelouses liées à l'activité pastorale (parcours) et limiter l'embroussaillage :

le maintien des milieux ouverts par la pratique du pâturage extensif est l'enjeu le plus fort.

Les devèzes sont encore des sites relativement très ouverts. Les pelouses calcaires n'ont pas une origine naturelle. Elles dérivent d'une forêt primitive qui a été modifiée par les activités humaines : défrichement, brûlis, cultures, pâturage par les ovins et bovins. Le rôle essentiel des pelouses étant de nourrir les troupeaux, elles sont traditionnellement gérées par et pour le pâturage des brebis. La conservation des milieux ouverts est fortement liée au pâturage extensif.

Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)	5110	1881,25	Très bon	Embroussaillage, destruction directe
Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	5130	14,66	Bon	Embroussaillage, destruction directe
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyso-Sedion albi</i>	6110	23,88	Bon	Destruction directe, piétinement
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)	6210	22,17	Bon	Embroussaillage, abandon des pratiques agricoles
Parcours substeppiques de graminées et annuelles des <i>Thero-Brachypodietea</i>	6220	58,42	bon	Embroussaillage, abandon des pratiques agricoles

Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Eléments quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
---------------------------------	------------------	-----------------------	----------------------	---------------------

Euphydryas aurinia	1065			Disparition des habitats
--------------------	------	--	--	--------------------------

Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
Pelouses et landes	Conserver les habitats ouverts	Favoriser le pâturage, conserver les activités humaines agricoles
Milieus rocheux	Conserver l'habitat	Eviter le piétinement et la création de chemins, pas d'aménagement
Euphydryas aurinia	Conserver les populations	Maintenir les habitats favorables ; encourager les activités agricoles favorables aux habitats

Pour en savoir plus :

Contact :

Laure JACOB, chargée de mission milieux naturels, faune, flore,

Parc naturel régional des Grands Causses

71 Bd de l'Ayrolle, BP. 50126 – 12101 MILLAU cedex

Tél. 05 65 61 35 50

Sources d'information :

Site du MTE : www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDT : www.aveyron.gouv.fr

Site de l'opérateur : www.parc-grands-causses.fr